
***Fondation communautaire
du Saint-Maurice***

Rapport annuel au 31 décembre 2017



Table des matières

Message du Président du Conseil d'administration	3-4
Présentation et objectifs	5
Les membres du Bureau des Gouverneurs	6
Les membres du Conseil d'administration	7
Croissance en développement philanthropique	8
Rendement des Fonds d'investissements	9
Rapport d'activités	10
Mécénat Placements Culture	11
Remises de bourses	12
Créateurs de fonds 2017	13
Assemblée générale annuelle 2016	14
Nos Têtes d'affiche	15
Perspectives pour l'année 2018	16
États financiers audités	17

Message du Président



2017, une année exceptionnelle !

En effet, cette dernière année se sera avérée exceptionnelle tant au niveau des contributions que du rendement .

Six (6) nouveaux fonds, dont trois (3) sous-gestion, ont été créés avec des contributions de 668 000\$ auxquelles s'ajoutent 202 000\$ souscrits à des fonds existants. La gestion rigoureuse et le niveau de rendement des dernières années de la Fondation Communautaire du Saint-Maurice ne sont pas étrangers à la confiance des créateurs de fonds.

La Fondation a terminé l'année 2017 avec un rendement moyen de 6,4%, avant frais de gestion.

Faisant suite à un commentaire d'un de nos créateurs de fonds à l'Assemblée générale de 2016, la Fondation Communautaire du Saint-Maurice est fière d'annoncer que son site WEB renouvelé est maintenant en ligne. Les commentaires reçus le qualifient de site convivial, de navigation facile et présentant des textes clairs et épurés. Nous poursuivons nos efforts pour affirmer notre présence sur les médias sociaux afin de rejoindre une nouvelle génération de philanthropes.

Par ailleurs, en mai dernier, la Fondation communautaire du Saint-Maurice a remis une subvention de 6 000 \$ au Sanctuaire Notre-Dame du Cap dans le cadre d'une rencontre des Premières Nations et ce, en association avec Patrimoine Canada, dans la foulée des fêtes du 150ième anniversaire du Canada. Par la suite en juillet, le Conseil des arts et des lettres du Québec a confirmé des subventions totales de 144,000\$ pour le Musée des Ursulines et pour le Comité de protection des œuvres d'Ozias Leduc. D'autres subventions sont aussi en attente, en 2018, pour l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, le Musée des Ursulines et la Galerie d'art du Parc.

En terminant, vous me permettrez de remercier mes collègues du Bureau des Gouverneurs, du Conseil d'administration et de la permanence pour leur importante contribution au bon fonctionnement et au développement de la Fondation. Nous avons la chance de compter sur un groupe de personnes représentant le vaste territoire mauricien et nos voisins plus immédiats du Centre du Québec, une équipe avec des expertises touchant plusieurs domaines : santé, éducation, affaires et finances, arts et culture, fonction publique, communications et médias, monde municipal, milieu communautaire.

Les opérations et de nombreuses représentations sont assumées par la permanence de la Fondation, soit mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain-Ross, judicieusement choisies comme Têtes d'affiche par le quotidien Le Nouvelliste. Un honneur bien mérité qui a su offrir une excellente visibilité pour notre fondation.

Nous poursuivrons en 2018 avec la même détermination à promouvoir la philanthropie en région afin de favoriser l'atteinte d'une meilleure qualité de vie citoyenne.

Merci aux créateurs de fonds qui sont au cœur de nos actions !

Pierre Lamothe,
Président

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits ou grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi, quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vos souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a pour objectif de:

- Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
- Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces - legs - promesses de dons-fonds commémoratifs- dons d'assurance-vie) qu'elle porte dans des fonds de dotation permanents.
- Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer le placement avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports, des loisirs, etc..
- Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de charité de la collectivité mauricienne.

La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

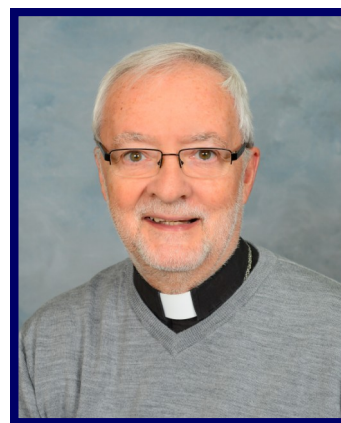
La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence, et s'inspire de principes élevés de morale et de justice. L'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Membres du **Bureau des Gouverneurs**



Roland Desaulniers

Président de la Cité de l'Énergie



Monseigneur Luc Bouchard

Évêque du diocèse de Trois-Rivières



Alain Bolduc

Juge de la Cour Supérieure du
Québec



Yvon Laplante

Directeur Service
des communications
UQTR



Denis Gélinas

Représentant de
Centraide Mauricie

Membres du Conseil d'administration



Pierre Lamothe
Président du CA



Lise Beaulieu
Vice-présidente du CA



Jacques Veillette
Trésorier du CA



Suzanne Mongrain Ross
Secrétaire du CA



Gaston Bolduc
Administrateur



Éric Lord
Administrateur

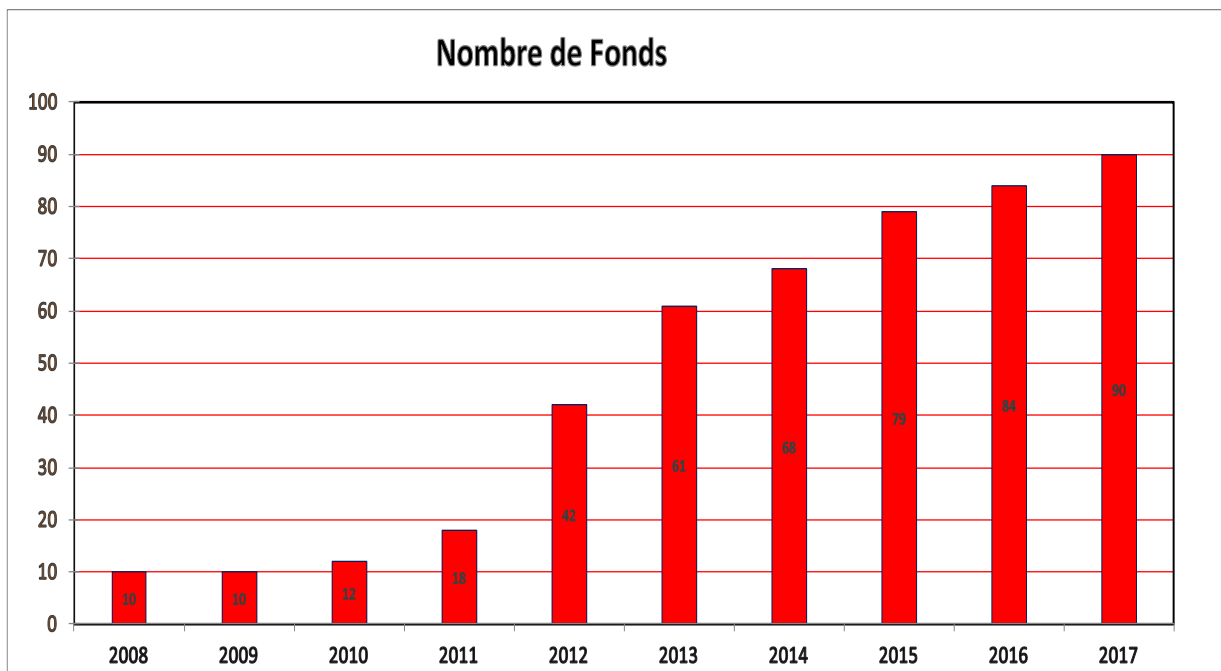
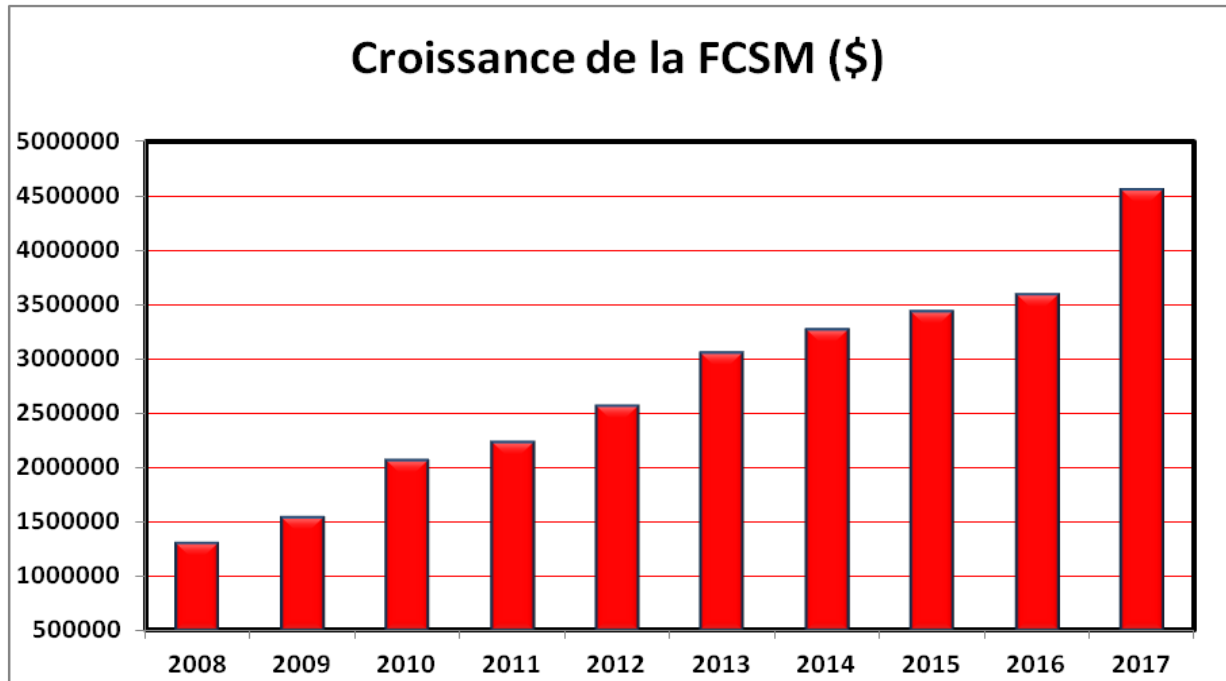


Jean-Guy Doucet
Administrateur



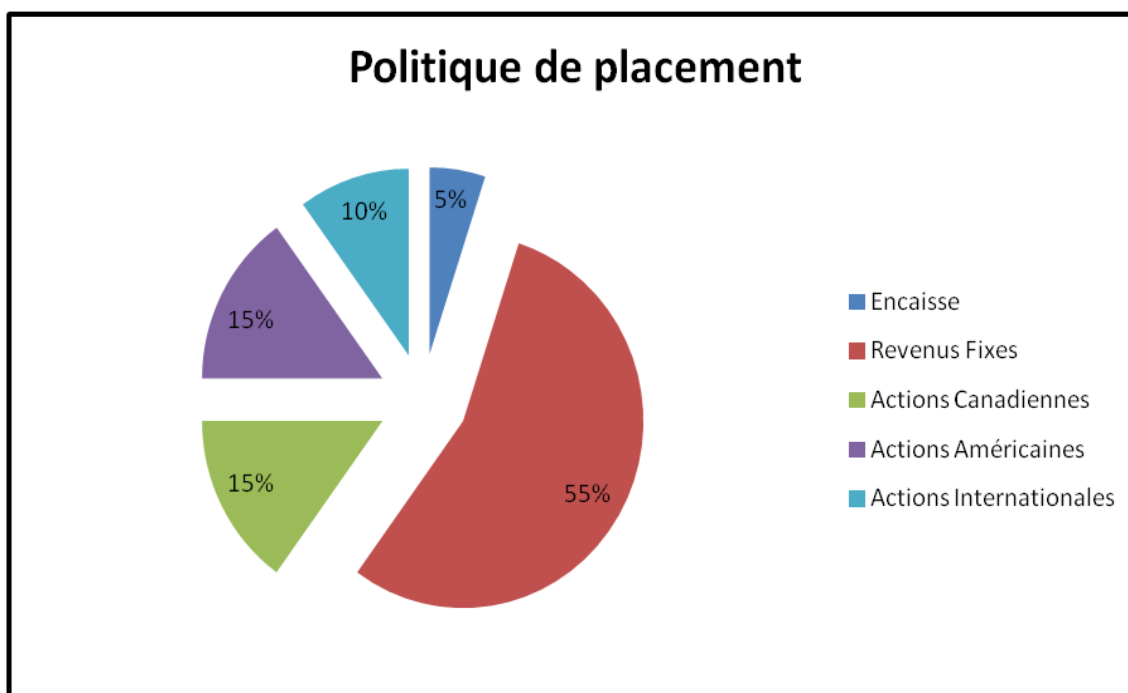
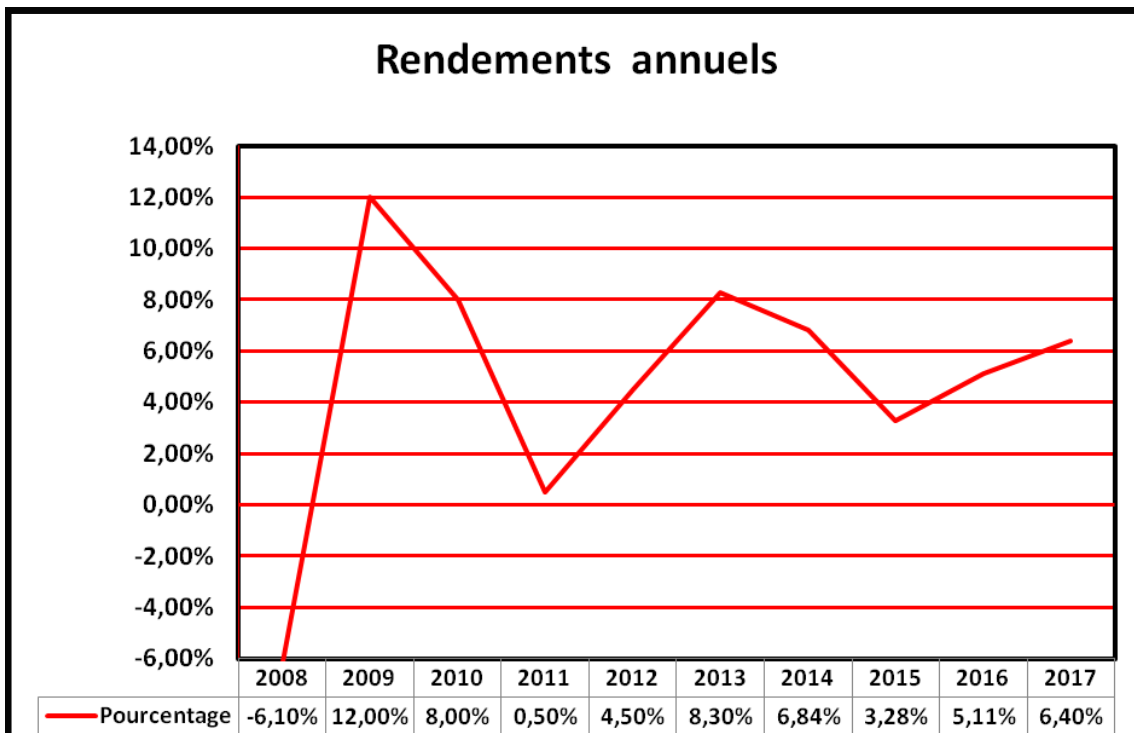
Me Manon Beaumier
Administratrice

Croissance en développement philanthropique



Rendement des Fonds d'investissements

En 2017, notre rendement est de 6,40% et notre rendement brut moyen depuis les 10 dernières années celui-ci se situe à 4,877%.



Rapports d'activités

Réunions du Conseil

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions durant l'année. Les réunions se sont tenues de janvier 2017 à décembre 2017, date de la fin de l'année financière.

Le Comité des finances, formé de Roland Desaulniers, Gaston Bolduc et Suzanne M. Ross, a revu la politique de placement et effectué un nouveau changement en augmentant la cible de l'encaisse. Les cibles ont été adoptées par le Conseil d'administration en septembre 2017.

Nouveau Site WEB

En décembre 2017, la Fondation communautaire du Saint-Maurice a mis en ligne son site WEB renouvelé: un site convivial, de navigation facile et présentant des textes clairs et épurés. La fondation poursuivra ses efforts pour affirmer sa présence sur les médias sociaux afin de rejoindre une nouvelle génération de philanthropes.

Vous pouvez le visiter sur: www.fondationcommunautairedustm.ca

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaires de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

Mécénat Placements Culture

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a été accrédité par le Gouvernement du Québec en 2006 .

Le programme Mécénat Placements Culture vise à encourager les organismes à développer des méthodes de diversification de leurs sources de financement provenant des collectes de fonds assurant ainsi leur autonomie et leur sécurité financière.



Fonds Musée des Ursulines
Subvention de 29 380\$



Fonds Ozias Leduc
Subvention de 115 422\$



Sanctuaire Notre-Dame du Cap
Subvention de 6 000\$ en mai 2017 en collaboration avec les Fondations communautaires du Canada et Patrimoine Canada



Pyeongchang
Les dons recueillis en 2017 ont permis à Yves Bourque de participer aux jeux de Pyeongchang avec l'équipe canadienne paralympique

Remise de bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a remis cette année une somme de plus de 59 000\$ en bourses d'études et dons à des organismes de bienfaisance désignés. Plusieurs étudiants de la Mauricie ont profité de la générosité du Fonds Paul Desaulniers.



Université du Québec à Trois-Rivières



Centre de formation professionnelle
Qualitech



Centre de formation professionnelle
Bel-Avenir



Cégep de Trois-Rivières



Collège de Shawinigan



Carrefour Formation Mauricie

Créateurs de fonds 2017

En 2017 des nouveaux fonds de dotation et de gestion ont été créés au sein de la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

Fonds Vision Beauce



L'objectif du Fonds Vision Beauce est de soutenir des projets d'infrastructures récréatives, sportives, techniques et autres permettant l'épanouissement des jeunes d'âge préscolaire et primaire.

Fonds « Les petits pas de Clara »



Le Fonds « Les petits pas de Clara » veut soutenir la santé, l'autonomie et le développement social et psychologique des personnes ayant des déficiences intellectuelles ou physiques et/ou en situation de handicap.

Assemblée générale annuelle 2016

L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, l'un de nos créateurs de Fonds, nous a permis d'organiser notre Assemblée générale annuelle au Foyer Gilles Beaudoin de la Salle J.A. Thompson. À chaque année, les gouverneurs, les administrateurs et plusieurs créateurs de fonds se joignent à Pierre Lamothe, Président du CA, à l'animateur Steve Leblanc et à la permanence pour prendre connaissance de l'évolution et de la croissance de la Fondation communautaire du Saint-Maurice.



Nos têtes d'affiche

Mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain Ross, ont été judicieusement choisies comme Têtes d'affiche par le quotidien Le Nouvelliste. Un honneur bien mérité qui a su offrir une excellente visibilité à notre fondation.

LUNDI 20 NOVEMBRE 2017 leNouvelliste

tête d'affiche *Le Nouvelliste*



— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SUZANNE ROSS ET LISE BEAULIEU

Gérer la philanthropie d'autrui



MARIE-JOSÉE MONTMINY
mj.montminy@lenouvelliste.qc.ca

Suzanne Ross et Lise Beaulieu ont toutes deux des parcours professionnels en gestion. Elles se sont d'abord côtoyées au sein de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières et, aujourd'hui retraitées, elles continuent de faire fructifier leurs compétences au profit de la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

«La mission des fondations communautaires est d'amasser de l'argent dont seuls les rendements

sont distribués à la cause choisie par le créateur du fonds», résume Lise Beaulieu pour expliquer en quoi consiste cet organisme plus ou moins connu de la population.

«Chaque créateur de fonds a son propre objectif, mais on met l'argent en commun. L'argent récolté est administré par deux gestionnaires de portefeuille, avec un regard du comité de placements de la fondation», ajoute Suzanne Ross, anciennement gestionnaire dans des institutions financières.

Pour simplifier, on pourrait dire que chaque créateur de fonds a sa petite fondation dans un créneau de son choix, et ce fonds est administré par la Fondation communautaire du Saint-Maurice (FCSM). C'est le rendement des placements qui est utilisé pour

soutenir les causes choisies par les créateurs de fonds. Des individus, des familles, des organismes ou des entreprises peuvent créer leur propre fondation pour aider dans des domaines comme la santé, l'éducation, la culture et l'environnement, par exemple.

«Au début, on avait un seul fonds de 3000 \$ pour les personnes handicapées, et aujourd'hui, on a près de 4 millions \$ d'actifs, et au-delà de 85 fonds différents», décrit Mme Beaulieu en parlant de la FCSM, créée en 1999.

La création d'une fondation n'est pas réservée qu'aux millionnaires. Les petits montants sont considérés autant que les plus grands. «Une personne peut commencer avec 2000 \$ et en remettre chaque année, et elle fera partie du lot comme celui qui crée un fonds et met 100 000 \$», illustre Mme Beaulieu, ce à quoi sa complice ajoute: «On veut faire savoir que la fondation, c'est pour M. et Mme Tout-le-Monde. C'est le principe de donner au suivant.»

Des exemples de fonds? Un agronome qui enseigne à l'université verse chaque année de l'argent dans sa fondation, avec l'objectif de soutenir des projets de recherche en environnement. Autre exemple, les fusions de paroisses ont incité les bénévoles de certaines d'entre elles à créer un fonds pour que les

revenus de l'argent amassé dans leur paroisse d'origine soient redistribués dans cette communauté en particulier. Des individus ont aussi créé des fonds pour offrir des bourses à des étudiants.

C'est lorsqu'elle était directrice générale de Centraide que Lise Beaulieu a découvert la Fondation communautaire du Saint-Maurice, puisque c'était la permanence de Centraide qui s'en occupait. Puis, Mme Beaulieu a invité Suzanne Ross, nouvellement retraitée, à effectuer des tâches administratives bénévolement pour l'organisme et, en 2007, à se joindre au conseil d'administration.

Jusqu'en 2011, les deux femmes œuvraient bénévolement pour la Fondation, entre autres via son conseil d'administration. À un moment, celui-ci a souhaité optimiser le développement de la fondation et la faire connaître davantage. Les deux femmes ont proposé leurs services rémunérés à raison d'une journée par semaine, pour participer plus

activement au développement de l'organisme, tout en maintenant leur contribution bénévole au conseil d'administration.

«On fait des présentations, on rencontre les gens qui veulent de l'information et créer leur fonds, on établit un protocole... L'avantage de la fondation communautaire, c'est que tout le soutien administratif, c'est nous qui le faisons. On s'occupe des engagements avec l'Agence du revenu et des reçus de charités», énumère Lise Beaulieu qui, avant de diriger Centraide, était connue comme directrice générale de TVA Trois-Rivières.

«On aime ce qu'on fait! On aime encore rencontrer des gens, les aider. On ressent une satisfaction à développer la fondation, à aller chercher des nouvelles personnes et à continuer à brasser un peu de paperasse comme on l'a toujours fait dans notre carrière», formule Suzanne Ross pour décrire le plaisir que son amie et elle trouvent dans leurs occupations de retraite.

Vous pouvez entendre l'entrevue avec notre Tête d'affiche dans l'émission *Facteur matinal*, animée par Barbara Leroux, au 96,5 FM, entre 6 h et 9 h, ainsi que le reportage présenté au Téléjournal Mauricie du dimanche.

Écrivez-nous à redaction@lenouvelliste.qc.ca

Perspectives pour l'année 2018

- **Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs dossiers, les accompagner dans toutes les étapes administratives.**
- **Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.**
- **Poursuivre les présentations de la Fondation auprès des Comptables Professionnels Agréés et des clubs sociaux.**
- **Agir afin de continuer à se positionner comme organisme philanthropique en Mauricie.**
- **Soutenir, à titre de partenaire, le projet Colloque philanthropique qui se tiendra à Trois-Rivières, en octobre 2018.**
- **Développer de nouveaux fonds Mécénat Placements Culture en collaboration avec les organismes et le ministère de la Culture et des Communications du Gouvernement du Québec.**
- **Avec le Comité de visibilité externe, accentuer notre visibilité auprès des réseaux sociaux afin de rejoindre une nouvelle génération de philanthropes.**

Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice

90 rue des Casernes

Trois-Rivières (QC) 9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel: fesm@centraidemauricie.ca

Site Web:

www.fondationcommunautairedestm.ca